

LAME DE BARDAGE

Une lame de bardage est un élément constitutif d'un revêtement extérieur destiné à recouvrir des parois verticales ou proches de la verticale.

La plupart du temps, il s'agit de planches profilées pour créer en façade un motif répétitif et permettre leur assemblage



DOMAINES D'UTILISATION

Les revêtements extérieurs en bois, sont adaptés à différents usages :

- > Logements individuels et collectifs, immeubles de bureaux, bâtiments tertiaires, ...
- > Neuf et rénovation, extension et surélévation
- > Isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec bardage rapporté

Les lames de bardage peuvent être posés sur tous types de support : béton, murs maçonnés ou ossature bois.

ESSENCES

Résineux : pins, douglas, mélèze, sapin/épicéa

Feuillus : chêne, châtaignier, peuplier, frêne

Préservations possibles des bois : traitement par haute température (frêne, peuplier,...) et imprégnation en autoclave (pins, douglas,...)

SECTIONS DISPONIBLES

> Sections, profils et aspect des lames sont variables d'un transformateur à l'autre.

Pour connaître l'étendue et la diversité de l'offre de bardage en bois français, consulter l'annuaire de la FNB, où sont répertoriés les fournisseurs et les gammes de produits bois qu'ils proposent.

PRÉSENTATION

Les lames de bardages peuvent être produites en bois massif, en bois abouté ou en bois lamellé-collé.

Elles ont un aspect brut, raboté ou brossé et leurs extrémités peuvent être pourvues d'un profilage spécial dont la forme est déterminée par des considérations esthétiques mais surtout pour permettre un bon écoulement de l'eau. Le profil ne peut en aucun cas présenter de surfaces, bords ou chants où l'eau pourrait stagner.

• **Profils disponibles** : En fonction du rendu souhaité, différents profils de lames de bardage sont disponibles sur le marché : élégie, plat, parallélogramme, arrondie, faux claire-voie...

EXEMPLES DE PROFILS USUELLEMENT PRESCRITS



© France Douglas

• **Etat de surface** : Différents états de surface des lames sont disponibles : brut de sciage, raboté, brossé

CHOIX D'ASPECT

Les critères de choix d'aspect des bardages bois sont définis dans le DTU 41.2 et dans les normes produits :

> Trois choix de lames :



Lames hors aubier

Utilisation d'une lame purgée d'aubier en sélectionnant les essences appropriées.



Lame avec aubier non visible après la mise en œuvre



Lame avec présence d'aubier sans restriction

Seule l'application d'un traitement de préservation approprié à la classe d'emploi des bois permet l'utilisation de lame avec aubier.

© France Douglas

La présence d'aubier sur les lames n'est pas autorisée pour toutes les classes d'emploi. Elle varie en fonction des essences et des traitements appliqués au non.

Le bois est un matériau naturel qui peut présenter des singularités ne nuisant en rien à la durabilité du produit dont notamment :

- > La présence de nœuds
- > Le grisaillement naturel par l'action du soleil sur les lames de bardage.

HUMIDITÉ DES BOIS

L'humidité du bois mis en œuvre ne doit pas être supérieure à 18 % +/- 1 %.

PERFORMANCES

Les dimensions des lames de bardage, leur conception, et leur mise en œuvre doivent respecter les spécifications établies dans les normes françaises et européennes.

• **Aptitude aux classes d'emploi** : en fonction de l'essence, de la conception de l'ouvrage, plusieurs classes d'emploi sont autorisées : **3.1, 3.2 et 4.**

• **Préservation du bois** : suivant l'essence de bois utilisée, la classe d'emploi et la conception de l'ouvrage, les éléments de bardage peuvent nécessiter un traitement de préservation afin d'assurer à l'ouvrage une longévité satisfaisante (imprégnation par autoclave, traitement THT, ...) L'application d'un traitement de préservation intégrant des pigments permet de retarder le grisaillement des bois et de le rendre plus uniforme.

• **Finition** : les éléments de bardages peuvent recevoir une finition (lasures, peintures, saturateurs...) ayant une fonction décorative et protectrice. (UV et intempéries). Elle permet d'allonger la durée de vie de l'ouvrage en maintenant plus longtemps l'aspect d'origine du bois sans modifier l'aptitude à la classe d'emploi. Il faut cependant veiller à ce que le produit de finition soit adapté à l'essence de bois.

• **Entretien** : Afin de maintenir les performances du produit, il est nécessaire de nettoyer le bardage afin d'éviter l'accumulation de poussières et de salissures.

• **Les tanins** : La présence de tanins dans certaines essences feuillues (châtaignier, chêne,...) est à prendre en considération dans la conception de l'ouvrage et/ou pose du bardage. En effet, les surfaces soumises aux intempéries vont se lessiver et des phénomènes de coulures peuvent être observés. Il convient donc de prendre des précautions nécessaires face à ce phénomène de courte durée, notamment lorsque le bardage ou la vêtture sont installés au-dessus d'un autre matériau de construction de couleur claire (pierre de taille, enduit,...). Eviter l'usage du zinc, lui privilégier d'autres métaux ou matériaux. Les coulures éventuelles peuvent être nettoyées sans difficulté et disparaissent naturellement après une ou deux années.



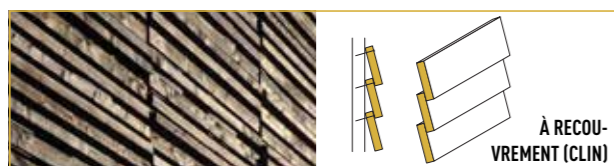
• Différents types de pose :

> Pose horizontale

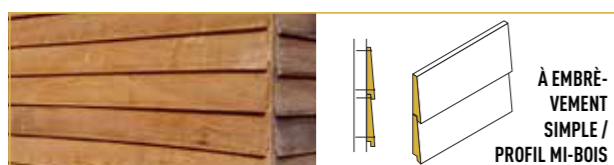
La pose horizontale, par des effets d'ombres, accentue les lignes d'un bâtiment. La géométrie des lames et leur type de pose doivent favoriser l'écoulement de l'eau.



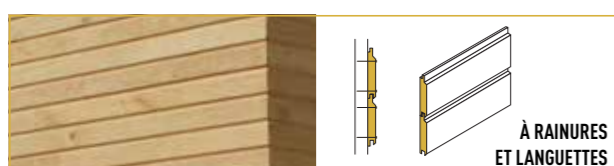
Nécessite la pose d'un pare-pluie résistant aux U.V. et une pose soignée (calage des tasseaux). Permet une excellente ventilation des lames, garante d'une plus grande longévité.



Permet l'utilisation de profil simple, à coût modéré, raboté ou brut de sciage.



Pose facile pour ce profil de lame assez simple. Assure une bonne protection contre la pluie.



Permet une continuité de la paroi et un maintien homogène.

Source schémas : CNDB

SERVICES APPORTÉS

Les scieurs français peuvent réaliser des opérations complémentaires sur le produit :

- > Aboutage et collage des bois
- > Traitements : imprégnation autoclave vide-pression, traitement THT, traitement ignifuge...
- > Finitions : peinture, saturateur, lasure...

De plus, les scieurs français apportent :

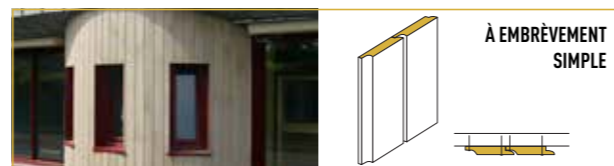
- > La garantie qualité des produits fabriqués en bois français
- > Un procédé industriel maîtrisé
- > Une grande réactivité grâce à leur capacité de stockage
- > Un marquage CE des lames conformément à la norme NF EN 14 915 et au DTU 41.2
- > Des conseils techniques et un suivi personnalisé

> Pose verticale

La pose verticale facilite un écoulement rapide de l'eau et donc un changement d'aspect plus uniforme sur des lames sans finition. Elle nécessite, néanmoins, un double liteaunage.



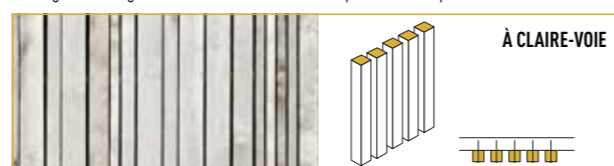
Permet une continuité de la paroi. Permet l'utilisation de profil simple, à coût modéré, raboté ou brut de sciage.



Permet d'épouser les formes courbes de certains bâtiments.



Permet une continuité de la paroi, attention cependant aux raccords en bout de lame. Privilégier des longueurs continues et/ou aboutées quand cela est possible.



Présente un vieillissement homogène.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Consultez les fiches pratiques éditées par la FNB, disponibles sur www.preferez-le-bois-francais.fr

FICHE PRODUIT N°12

Le bardage bois

FICHE COMPRENDRE N°4

Les classes d'emploi et la longévité des ouvrages

FICHE COMPRENDRE N°17

Le bois et la sécurité incendie

+ Naturel ou coloré, brut, raboté ou brossé : une offre diversifiée et de qualité

+ Matériau renouvelable, 100 % biosourcé

+ Produit de caractère soulignant un fort engagement environnemental

ATOUTS PRODUIT

ATOUTS PRODUIT

+ Matériau naturel, renouvelable, 100 % biosourcé

+ Matériau à faible coût énergétique

+ Traçabilité optimale du produit : bois récolté, scié et transformé en France

+ Bois provenant de forêts gérées durablement

PRODUITS POUR ENVELOPPE
BARDEAU

lame de bardage de courte longueur assimilable par sa mise en œuvre à une ardoise.

MÉLÈZE

CHÂTAIGNIER

DOMAINES D'UTILISATION

Employés en réhabilitation, dans la construction traditionnelle ou pour des projets contemporains, bardeaux ou tuiles de bois apportent à la toiture un aspect « écaillé » recherché.

Le bardeau de bois continue à être demandé dans la restauration de nombreux édifices anciens et/ou inscrits au registre du patrimoine.

ESSENCES

Les essences les plus utilisées sont : châtaignier, mélèze, chêne, épicéa et douglas.

SECTIONS DISPONIBLES

> Sections, profils et aspect des bardeaux sont variables d'un transformateur à l'autre.

Pour connaître l'étendue et la diversité de l'offre de bardeaux en bois français, consulter l'annuaire de la FNB, où sont répertoriés les fournisseurs et les gammes de produits bois qu'ils proposent.

PRÉSENTATION

Les bardeaux, également appelés tavaillons, sont obtenus traditionnellement par fendage.

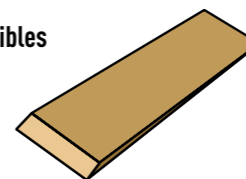
Des bardeaux sont également fabriqués par sciage de tuiles de bois, un processus de fabrication très spécifique.

Ces éléments prennent la forme de planchettes de bois, rectangulaires ou biseautées.

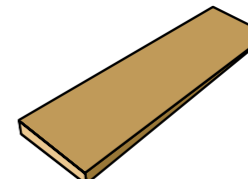
Les bardeaux et tuiles de bois s'utilisent en toiture où ils constituent un matériau léger, étanche, isolant et résistant aux intempéries (grêle, gel, pluie...). Les critères de choix d'aspect des bardeaux sont définis dans le DTU 41.2

• Profils disponibles

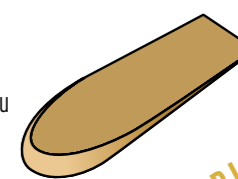
Bardeau chanfreiné



Bardeau standard



Bardeau écaillé



• Qualité : La production de bardeaux par fendage exige un bois d'excellente qualité, exempt de nœud et d'aubier, présentant une densité élevée. Les tavailloniers travaillent à partir de bois vert.

SERVICES APPORTÉS

Les scieurs français peuvent réaliser des opérations complémentaires sur le produit :

- > Traitements : imprégnation autoclave vide-pression, traitement THT, traitement ignifuge...

De plus, les scieurs français apportent :

- > La garantie qualité des produits fabriqués en bois français
- > Une grande réactivité grâce à leur capacité de stockage
- > Des conseils techniques et un suivi personnalisé

POUR ALLER PLUS LOIN...

Consultez les fiches pratiques éditées par la FNB, disponibles sur www.preferez-le-bois-francais.fr

FICHE PRODUIT N°12

Le bardage bois

FICHE COMPRENDRE N°4

Les classes d'emploi et la longévité des ouvrages

FICHE COMPRENDRE N°17

Le bois et la sécurité incendie